

RÉFORME 100% SANTÉ



DENTAIRE



AUDITIF



OPTIQUE

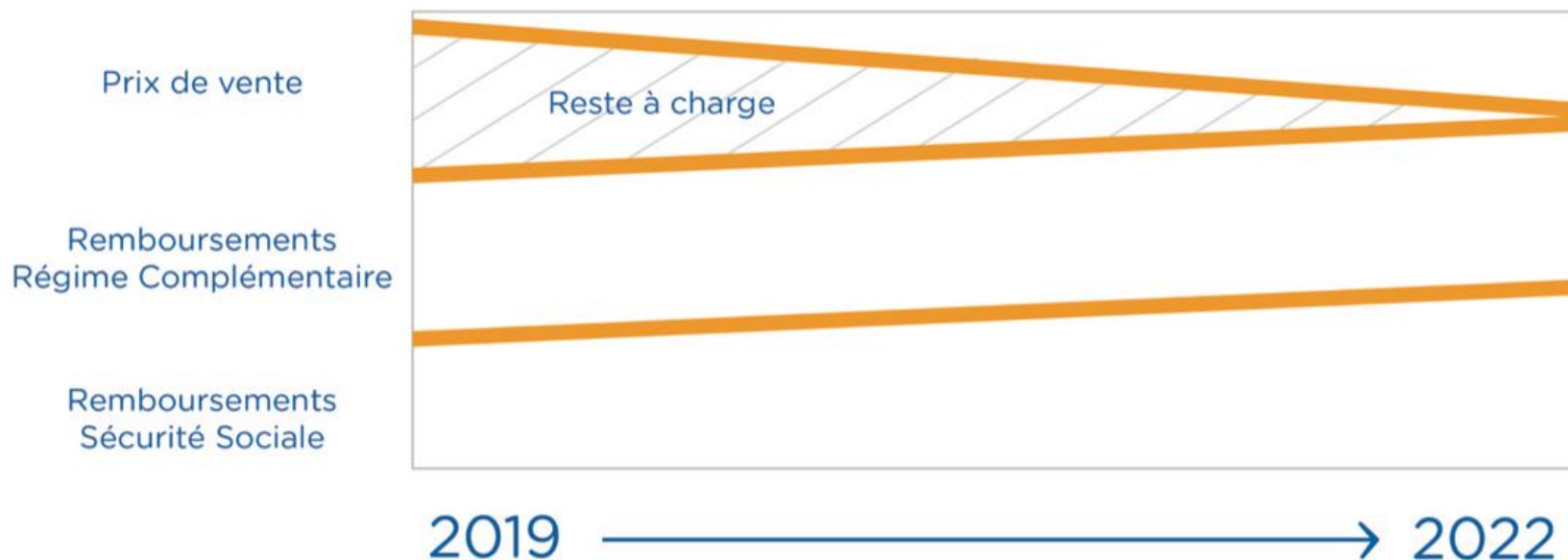
Ce qui change année par année

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DE LA RÉFORME

Afin d'atteindre l'objectif d'un reste à charge zéro pour les assurés, 3 leviers sont actionnés simultanément :

- ✦ Les **prix de vente** des équipements sont plafonnés
- ✦ Le remboursement de la **Sécurité Sociale** augmente
- ✦ Le remboursement des **régimes complémentaires** augmente également

... ceci dans des proportions différentes et à un rythme différent en fonction des postes de soins



L'impact sera majeur pour les régimes complémentaires, la charge financière risque d'augmenter notamment du fait de l'augmentation du volume de consommation.

CE QUI CHANGE EN 2019



PROTHESE AUDITIVE

Prix limite de
vente

Remboursement régime
obligatoire

Garanties régime complémentaire

CLASSE 1

1 300€ par appareil

Base de remboursement :
300€

Pas de reste à charge 0

Remboursement selon la garantie
prévue au contrat.

CLASSE 2

Pas de PLV*

Remboursement RO :
 $300€ \times 60\% = 180 €$

Exemple avec une garantie de
200% de la BR :
 $(200\% \times 300€) - 180€ = 420 €$

⇒ Reste à charge = 700 €

*Néanmoins, le prix de vente reste sous contrôle : si le prix médian de vente des appareils de classe 2 dépasse 1600 € sur une année donnée, un PLV de 1750 € sera appliqué

CE QUI CHANGE EN 2019



DENTAIRE

Prix limite de vente

Remboursement régime
obligatoire

Garanties régime
complémentaire

PANIER
100% SANTÉ

Plafonnement à compter
du 01/04/2019.
Le plafonnement
dépend du type de
prothèses

Exemple :

Couronne en zircone
480€ maximum

Base de remboursement :
Entre 64,50€ et 279,50€
selon le type de prothèse

Exemple sur une
couronne :

Base de remboursement
= 120€

$120€ \times 70\% = 84€$

Pas de RAC 0.

Remboursement selon
les garanties du
contrat.

Exemple avec une garantie de
200% de la BR :
 $(200\% \times 120€) - 84€ = 156 €$

⇒ Reste à charge = 240 €

PANIER
TARIFS
MAITRISÉS

Tarifs libres

PANIER
TARIFS
LIBRES

CE QUI CHANGE EN 2019



DENTAIRE

PANIER 100% SANTÉ

Couronne céramique monolithique (hors zircone) / incisives, canines, 1ères prémolaires
Couronne en zircone / incisives, canines, prémolaires
Bridge céramométallique / incisives
Prothèse amovible unimaxillaire en résine

PANIER TARIFS MAÎTRISÉS

Couronne céramique monolithique / 2èmes prémolaires et molaires
Couronne en zircone / molaires
Bridge céramométallique / hors incisives
Prothèse amovible unimaxillaire à chassis métallique

PANIER TARIFS LIBRES

Prothèse céramo-céramique
Prothèse céramo-métallique sur molaire
Bridge céramo-céramique

CE QUI CHANGE EN 2020



PROTHESE AUDITIVE

Prix limite de
vente

Remboursement régime
obligatoire

Garanties régime complémentaire

CLASSE 1

1100€ par appareil

Base de remboursement :
350€

Pas de reste à charge 0
Remboursement selon la
garantie prévue au contrat.

CLASSE 2

Pas de PLV*

Remboursement RO :
 $350€ \times 60\% = 210 €$

Exemple avec une garantie de
200% de la BR :
 $(200\% \times 350€) - 210€ = 490 €$
⇒ reste à charge : 400 €

*Néanmoins, le prix de vente reste sous contrôle : si le prix médian de vente des appareils de classe 2 dépasse 1600 € sur une année donnée, un PLV de 1750 € sera appliqué

CE QUI CHANGE EN 2020



OPTIQUE

Prix limite de
vente

Remboursement régime
obligatoire

Garanties régime complémentaire

CLASSE A

Verres :
Entre 95€ et 370€
en fonction de la
dioptrie et du
cylindre
Monture : 30€

Entre 29€ et 102€ pour
l'équipement monture +
verres

Exemple remboursement RO
pour un équipement
complexe :

Verre : $63€ \times 60\% = 37,80 €$
Monture : $9€ \times 60\% = 5,40 €$
Soit **43,20€**

Reste à charge 0

Exemple avec un équipement
complexe d'une valeur de
240€ :

(210€ verres + 30€ monture)
- 43,20€ = 196,80€ de
remboursement
complémentaire

Soit **0€ de reste à charge**

CLASSE B

Tarifs libres

Base de remboursement :
0,05€ par verre

Remboursement selon les garanties
du contrat avec un maximum de
100€ pour la monture et 600€ pour
les verres

CE QUI CHANGE EN 2020



DENTAIRE

Prix limite de vente

Remboursement régime
obligatoire

Garanties régime complémentaire

PANIER
100%
SANTÉ

Le plafonnement dépend
du type de prothèse.
Diminution du plafond sur
certaines prothèses

Exemple : couronne en
zircone 440€
maximum

PANIER
TARIFS
MAITRISÉS

Base de remboursement :
Entre 64,50€ et 279,50€
selon le type de prothèse

Exemple :
 $120€ \times 70\% = 84€$

PANIER
TARIFS
LIBRES

Tarifs libres

RAC 0 sur les couronnes et
bridges

Exemple de la couronne zircone :

$440€ - 84€ = 356€$ de
remboursement complémentaire

Soit 0€ de reste à charge

Remboursement selon les garanties
du contrat



Ce qui change en 2020

COURONNES CÉRAMIQUES

Reste à charge :

- Aujourd'hui : **195 €**
en moyenne
- À partir de 2020 : **0 €**
 - incisives
 - canines
 - 1^{ères} prémolaires

Prix plafond

au 1^{er} janvier 2020 :
500 €



COURONNES EN ZIRCON

Reste à charge :

- Aujourd'hui : **115 €**
en moyenne
- À partir de 2020 : **0 €**
 - incisives
 - canines
 - prémolaires

Prix plafond

au 1^{er} janvier 2020 :
440 €



COURONNES MÉTALLIQUES

Reste à charge :

- Aujourd'hui : **0 €**
pour la plupart
des assurés ayant
un contrat de
mutuelle standard
- À partir de 2020 : **0 €**
 - ● ● ● toutes les dents

Prix plafond

au 1^{er} janvier 2020 :
290 €



BRIDGES CÉRAMIQUES

Reste à charge :

- Aujourd'hui : **650 €**
en moyenne
- À partir de 2020 : **0 €**
 - incisives
 - canines

Prix plafond

au 1^{er} janvier 2020 :
1 465 €



● Incisives ● Canines ● Prémolaires ● Molaires

CE QUI CHANGE EN 2021



PROTHESE AUDITIVE

Prix limite de vente

Remboursement régime
obligatoire

Garanties régime complémentaire

CLASSE 1

950€ par appareil

Base de
remboursement :

400€

Reste à charge 0

Exemple :
 $950€ - 240€ = 710€$ de
remboursement
complémentaire
Soit **0€ de reste à charge**

CLASSE 2

Pas de PLV*

Remboursement RO :
 $400€ \times 60\% = 240€$

Pas de reste à charge 0

Remboursement selon les garanties
prévues au contrat.

Maximum 1 700€ tous les 4 ans

*Néanmoins, le prix de vente reste sous contrôle : si le prix médian de vente des appareils de classe 2 dépasse 1600 € sur une année donnée, un PLV de 1750 € sera appliqué

CE QUI CHANGE EN 2021



DENTAIRE

Prix limite de vente

Remboursement régime
obligatoire

Garanties régime complémentaire

**PANIER
100%
SANTÉ**

Diminution du
plafonnement sur
certains types de
prothèses

Exemple :

Couronne en zirconie
440€ maximum

**PANIER
TARIFS
MAITRISÉS**

Base de remboursement :
Entre 64,50€ et 279,50€
selon le type de prothèse

Exemple sur une
couronne:

$120€ \times 70\% = 84€$

**PANIER
TARIFS
LIBRES**

Tarifs libres

RAC 0 sur les prothèses
amovibles en résine

Exemple :

$1\ 100€ - 84€ = 1\ 016€$ de
remboursement
complémentaire
Soit 0€ de reste à charge

Pas de RAC 0

Remboursement selon les garanties
du contrat



Ce qui change en 2021

DENTIER EN RÉSINE

Reste à charge :

- Aujourd'hui : 572 €
en moyenne
- À partir de 2021 : 0 €

Prix plafond

au 1^{er} janvier 2021 : 1 100 €



Conception : DIXXT

Merci pour votre attention



Une remarque, une question ?
Nous sommes à votre écoute :
repam@repam.fr